

**Dans la situation de crise sanitaire inédite que nous vivons actuellement, l'Apur poursuit ses missions et continue de vous informer.
Nous restons à votre disposition pour répondre au mieux à vos besoins.**

QUEL DYNAMISME POUR LES STARTUPS DU GRAND PARIS ?

**Premières réponses dévoilées dans le bilan 2019
de l'observatoire des jeunes entreprises innovantes du Grand Paris.**

Combien d'entreprises innovantes sont accompagnées chaque année par les incubateurs, pépinières, plateformes d'innovation de la Métropole du Grand Paris ? Quels sont leur profil et leur activité ? Que deviennent-elles ? Quels sont les principaux freins à leur développement ? Quel est leur impact au niveau territorial ?

Autant de questions auxquelles tente de répondre l'observatoire des jeunes entreprises innovantes créé par l'Atelier parisien d'urbanisme (Apur) en partenariat avec une trentaine de structures (incubateurs, pépinières, plateformes d'innovation...), des territoires et des grands acteurs de l'écosystème.

La démarche en quelques mots

Après plusieurs travaux sur l'innovation menés par l'Apur depuis 2016, la mise en œuvre d'un Observatoire des jeunes entreprises innovantes a été engagée en 2018. Le bilan 2019 dresse un premier panorama des entreprises innovantes et des structures du Grand Paris qui les accompagnent. Il propose des jeux de données fiables et actualisées sur la nature et les parcours de ces jeunes entreprises : le profil des entrepreneurs et des entreprises, leur développement et leur croissance, leur secteur d'activité, leur relation à l'écosystème...

Les résultats

En 2019, 29 structures d'accompagnement* - incubateurs, pépinières, accélérateurs - regroupant un total de 845 jeunes entreprises innovantes ont contribué à la première année de mise en œuvre de l'observatoire en répondant à un questionnaire décrivant les entreprises innovantes accompagnées en 2018. Elles représentent le quart des structures d'appui de ce type de la Métropole.

Les résultats agrégés confirment des éléments connus, les précisent, les complètent.

Sur l'échantillon des jeunes entreprises analysées : 57 % innove dans l'offre d'un produit ou d'un service, 65 % ont levé des fonds dans l'année, 11 % ont un chiffre d'affaires d'au moins 1 million d'euros, 22 % emploient 10 personnes ETP ou plus, 18 % ont déjà déposé un brevet. Au sein des équipes dirigeantes de ces entreprises, seulement 15 % sont mixtes, 26 % intègrent au moins une femme, 94 % un porteur de projets ayant un diplôme BAC +5 ou plus, 79 % un diplômé d'école d'ingénieur et/ou d'école de commerce, 46 % sont composées d'entrepreneurs sans expérience entrepreneuriale préalable.

**104factory / Atrium / Creatis-FAR / hôtel d'entreprises H2 / Impulse Partners / Incubateur Paris-Dauphine / Incubateur Voir& Entendre / iPEPS-ICM / La Fabrique / La Ruche / Paris Biotech Santé / ParisTech entrepreneurs / Pépinière 27 / Sciences Po Entrepreneurs / Silver Innov / Willa / Economie Circulaire / French Event Booster / Immobilier de demain / Le Swave / Le Tremplin / Level 256 / LINCC et Labo / Rhizome / Rolling Lab / Smart Food Paris / Tech Care Paris / Upper / Welcome City Lab.*

Perspectives

Cet observatoire a vocation à s'inscrire dans la durée et à mesurer des changements. Il doit aider à mieux comprendre les besoins des entreprises innovantes, leurs relations avec leur territoire d'implantation et leur impact, en croisant les indicateurs. Il doit aussi permettre aux structures et aux territoires de se situer dans un écosystème d'innovation très dynamique.

Fort des retours d'expérience sur la première année de mise en œuvre, les résultats de l'observatoire seront affinés en 2020 et les données actualisées permettront de calculer de premières évolutions et de documenter

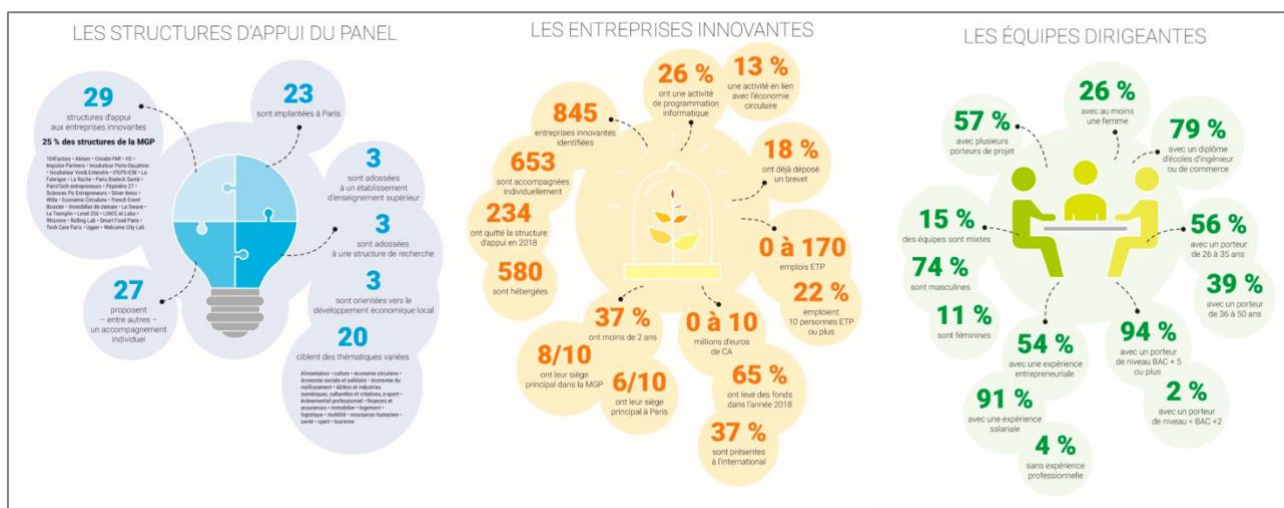
ce que sont devenues les entreprises sorties d'accompagnement l'année précédente. L'effet COVID19 apparaîtra en 2021.

L'observatoire permet déjà d'identifier des panels d'entreprises pour réaliser des études approfondies sur des sujets ciblés par exemple sur les parcours immobiliers des entreprises en sortie d'accompagnement. Mais pour établir des résultats fiables par territoires, par types de structures d'appui ou par secteurs d'activités des entreprises, il est nécessaire d'augmenter le nombre de jeunes entreprises innovantes observées. Pour atteindre cet objectif, l'élargissement du panel des structures qui participent et construisent l'observatoire est nécessaire. Il requiert un soutien actif des grands acteurs de l'écosystème et des collectivités.

Liens

<https://www.apur.org/fr/nos-travaux/observatoire-jeunes-entreprises-innovantes-grand-paris-bilan-2019-premiere-annee-test>

<https://www.apur.org/fr/nos-travaux/observatoire-jeunes-entreprises-innovantes-metropole-grand-paris>



Contacts presse : communication@apur.org

A propos de l'Apur (Atelier parisien d'urbanisme)

L'Apur est une association loi 1901 dont les principales missions sont l'étude et l'analyse des évolutions urbaines et sociétales à l'échelle de Paris et de la Métropole du Grand Paris. Il réunit autour de la Ville de Paris, de l'État et de la Métropole du Grand Paris, 27 partenaires métropolitains, territoires, syndicats techniques, établissements publics qui définissent chaque année un programme de travail qui détaille l'ensemble des études, observatoires et traitement de données mis en œuvre par l'Atelier.

www.apur.org